



**COMMISSION SPÉCIALE D'ÉTUDE DU BUDGET 2006 ET DU PTI 2006-2008 DE
LA VILLE DE MONTRÉAL (VOLET VILLE CENTRALE) ET DES BUDGETS
DES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES**

**Étude publique du budget 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville
(volet ville centrale) et des budgets des sociétés paramunicipales
suivantes: Société d'habitation et de développement
de Montréal, Corporation Anjou 80 et
Société de gestion Marie-Victorin**

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

RAPPORT DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL LE 25 JANVIER 2006

**COMMISSION SPÉCIALE D'ÉTUDE DU BUDGET 2006 ET DU PTI 2006-2008
DE LA VILLE DE MONTRÉAL (VOLET VILLE CENTRALE)
ET DES BUDGETS DES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES**

Service des affaires corporatives

Direction du greffe

Division du soutien aux commissions et comités du conseil

275, rue Notre-Dame Est - Bureau R.126

Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone: 872-3770 Télécopieur: 872-9964

Montréal, le 25 janvier 2006

Président

M. Bertrand A. Ward

Arrondissement Pierrefonds-
Roxobo

Vice-Présidente

Mme Manon Barbe

Arrondissement La Salle

Membres

M. Pierre Bourque

Arrondissement Rosemont-Petite-
Patrie

M. Laval Demers

Arrondissement Saint-Laurent

Mme Noushig Eloyan

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

M. Sammy Forcillo

Arrondissement Ville-Marie

M. Jean-Marc Gibeau

Arrondissement Montréal-Nord

M. Claude B. Piquette

Arrondissement Outremont

Monsieur Marcel Parent
Président du conseil
Hôtel de Ville de Montréal

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission spéciale, le rapport d'étude publique et les recommandations relatives aux prévisions budgétaires 2006 et au PTI 2006-2008 de la Ville (volet ville centrale) et aux prévisions budgétaires des sociétés paramunicipales suivantes: la Société d'habitation et de développement de Montréal, la Corporation Anjou 80 et la Société de gestion Marie-Victorin.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Le secrétaire-researchiste,

original signé

original signé

Bertrand A. Ward

André Maisonneuve

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le processus d'étude publique	4
Les documents déposés	5
Le contenu du rapport	5
Les recommandations.....	6
Annexe A – le rapport minoritaire	9
Annexe B – la liste des intervenants.....	12

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Conformément à la résolution CM06 0004 du 20 janvier 2006, le conseil municipal a créé une commission spéciale chargée d'étudier les prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville (volet ville centrale) et les prévisions budgétaires des sociétés paramunicipales relevant de la compétence du conseil municipal, soit la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Corporation Anjou 80 et la Société de gestion Marie-Victorin.

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone, de même que sur le site Internet de la Ville. L'avis précisait les dates des séances de l'assemblée publique de la commission spéciale ainsi que les modalités de participation du public. Près de 120 personnes, qu'il s'agisse de représentants d'organismes à vocation économique, de chercheurs en administration, en finance ou en gouvernance publique, ont été informées par le biais d'un communiqué de presse de la tenue de cette étude publique. De plus, l'ensemble des maires d'arrondissement, des conseillers de ville et d'arrondissement, des directeurs d'arrondissement ainsi que des maires des villes liées ont également été invités à participer à l'assemblée. Au total, près de 280 personnes ont été avisées de la tenue de cette étude.

L'étude publique du budget 2006 (volet ville centrale) a eu lieu le samedi 21 janvier 2006 à la salle du conseil municipal de la Ville de 9 h à 17 h 30. Compte tenu que l'ensemble des travaux a été complété le samedi, la commission spéciale n'a pas siégé le dimanche 22 janvier 2006.

Au cours de l'assemblée, la commission spéciale a entendu les présentations du président du comité exécutif, M. Frank Zampino, du directeur général de la Ville, M. Robert Abdallah et du directeur principal du Service des finances et trésorier de la Ville, M. Robert Lamontagne. Ceux-ci ont répondu aux questions du public, des membres de la commission spéciale et des membres du conseil municipal. Au terme d'une suspension de ses travaux, la commission spéciale a été en mesure de procéder à ses délibérations finales pour ensuite adopter ses recommandations. Il est à noter qu'un rapport minoritaire a été remis par deux membres de la commission spéciale, M. Pierre Bourque et Mme Noushig Eloyan.

L'assemblée publique de la commission spéciale comportait une période de questions et de commentaires réservée au public. Plus de 70 personnes, principalement des représentants des services municipaux et des sociétés paramunicipales, ont assisté à l'assemblée. La commission y a entendu cinq citoyens et représentants d'organismes. De plus, une période de questions et de commentaires a été dédiée exclusivement aux membres du conseil municipal; cinq conseillers de ville sont intervenus.

Aucun représentant de la Société de gestion Marie-Victorin n'était présent lors de l'assemblée publique.

Le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux comités et commissions du conseil de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville de même que sur le site Internet de la Ville de Montréal sous l'onglet *La Mairie / Vie démocratique / Les Commissions du conseil*. Pour informations: 872-3770.

LES DOCUMENTS DÉPOSÉS À LA COMMISSION SPÉCIALE

La mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Jacqueline Montpetit, a présenté un mémoire recommandant des modifications aux options budgétaires du modèle du *budget dynamique et évolutif*, modèle qui détermine les enveloppes budgétaires des arrondissements.

M. Georges Bricnet, coordonnateur du *Regroupement des organismes sans but lucratif en péril*, a déposé un document concernant une demande de soutien financier pour le paiement de la taxe sur les immeubles non résidentiels par les organismes sans but lucratif.

LE CONTENU DU RAPPORT

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission spéciale lors de l'assemblée publique du 21 janvier 2006. Par ailleurs, un rapport minoritaire figure en annexe du présent rapport. Le procès-verbal de l'assemblée sera disponible sous peu pour consultation.

LES RECOMMANDATIONS

La commission spéciale d'étude du budget 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et des budgets des sociétés paramunicipales (SHDM, Corporation Anjou 80 et Société de gestion Marie-Victorin)

REMERCIE le public, les conseillers de ville et les gestionnaires municipaux qui ont assisté et participé à l'assemblée publique ;

REMERCIE, pour la qualité de leur présentation et de leurs interventions, M. Frank Zampino, président du comité exécutif, M. Robert Abdallah, directeur général de la Ville, et M. Robert Lamontagne, directeur principal du Service des finances et trésorier de la Ville,

ET FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES AU CONSEIL MUNICIPAL:

R – 1

Que le conseil municipal adopte le budget général de fonctionnement 2006 de la Ville de Montréal pour le volet ville centrale.

R – 2

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations 2006-2008 pour le volet ville centrale.

R – 3

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Corporation Anjou 80.

R – 4

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Société d'habitation et de développement de Montréal.

R – 5

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Société de gestion Marie-Victorin.

R – 6

Que l'Administration municipale procède à une étude dont l'objet serait d'étudier et d'améliorer les formules de calculs budgétaires établissant les enveloppes budgétaires des arrondissements pour l'année 2007.

R – 7

Que l'Administration municipale procède, dans le cadre d'une étude, à une analyse des critères de répartition des crédits budgétaires du Programme triennal d'immobilisations du conseil municipal dans le but d'améliorer l'impact des investissements.

R – 8

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances afin qu'il soumette les politiques à incidence budgétaire au conseil municipal au cours de l'année 2006.

R – 9

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances pour présenter aux élus du conseil municipal les méthodes de répartition des dépenses entre le budget du conseil d'agglomération et le budget du conseil municipal.

Considérant la surutilisation du champ de la taxation foncière, la commission spéciale recommande,

R – 10

Que l'Administration municipale intensifie ses démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral afin d'obtenir une diversification de ses revenus.

Considérant la fin du programme transitoire de crédits de taxes à certains occupants situés dans les secteurs où une taxe d'affaires était imposée en 2003, la commission spéciale recommande,

R – 11

Que l'Administration municipale analyse la faisabilité de bonifier, en 2006, les programmes d'aide aux organismes sans but lucratif à ce chapitre.

La commission spéciale tient à souligner la qualité de la présentation des documents budgétaires 2006 préparés par le Service des finances et fait la recommandation suivante :

R – 12

Que le Service des finances incorpore aux documents budgétaires du *budget de la Ville (volet ville centrale)*, pour les prochaines années, les organigrammes des divers services corporatifs en s'assurant que leurs présentations soient uniformes.

• • •

ANNEXE A

LE RAPPORT MINORITAIRE

Bureau de l'opposition officielle
275, rue Notre-Dame Est
Bureau R.112
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-2990
Télécopieur : (514) 872-5244
pbourque@ville.montreal.qc.ca

Le 23 janvier 2006

BUDGET 2006

Commission ad hoc sur l'étude du budget ville et du P.T.I.

Objet : Rapport minoritaire de l'Opposition officielle

Concernant le budget 2006 de la Ville de Montréal, à la suite de l'étude en commission du budget qui s'est tenue le samedi 21 janvier 2006, et à laquelle ont participé deux membres de l'Opposition officielle, monsieur Pierre Bourque et madame Noushig Eloyan, l'Opposition officielle soumet au Conseil municipal ce rapport minoritaire :

- A) Amélioration du nouveau budget 2006 comparativement au budget présenté et rejeté de décembre 2005.

L'Opposition tient à souligner qu'elle est heureuse de constater que la majorité des propriétaires verront leur fardeau fiscal allégé et que dans ce dossier l'administration a décidé d'agir en conformité avec ses engagements électoraux.

- B) L'Opposition officielle note aussi une amélioration notable de la documentation reliée au budget (présence des organigrammes de services corporatifs et meilleure explication du processus budgétaire, et des mécanismes de partage des revenus et dépenses pour les services corporatifs de la ville, en ce qui a trait aux dépenses chargées à l'agglomération).

D'autre part, l'Opposition officielle déplore que l'augmentation énorme des dépenses municipales, soit 141 millions de dollars ou 3.8% du budget, soit toujours de nature administrative et n'améliore pas l'offre de services aux citoyens de Montréal en ce qui concerne les services de proximité et ne réduit pas l'écart important entre les dotations des 19 arrondissements de la ville.

En effet, les neuf arrondissements de l'ex-Montréal souffrent encore, après cinq années d'administration Tremblay/Zampino, d'un sous-financement chronique qui ne permettra pas à ces arrondissements d'offrir à leurs citoyens des services de qualité en ce qui concerne la voirie municipale (entretien des chaussées et

trottoirs), le déneigement et déglçage des trottoirs durant l'hiver, la propreté générale des arrondissements, de même que l'entretien des parcs, et la fourniture d'équipements sportifs pour la jeunesse montréalaise.

En résumé, la Ville de Montréal n'a à ce jour mis en place aucun système intégré d'analyse, de diagnostic et d'intervention dans aucun des domaines mentionnés ci-haut, lesquels touchent à la qualité de vie des citoyens de Montréal. Il en est de même au niveau de la collecte sélective et du recyclage où la performance de la ville stagne depuis cinq ans, ce qui l'empêchera d'atteindre les objectifs du Québec pour 2008.

En ce qui concerne le P.T.I., l'Opposition officielle déplore que des travaux majeurs prévus depuis 2002 dans l'Est de Montréal, comme la réfection de la rue Sherbrooke à P.A.T. et la modernisation de la rue Notre-Dame dans l'Est, ne verront pas le jour au cours des prochaines années de même que plusieurs autres projets annoncés au cours de la campagne électorale.

Pour ces raisons, l'Opposition officielle votera contre le budget 2006 présenté par l'administration Tremblay/Zampino.



Pierre Bourque
Chef de l'Opposition officielle

PB/cg

CC : Madame Noushig Eloyan

ANNEXE B

LISTE DES INTERVENANTS

Citoyens et organismes

M. Georges Bricnet,
Coordonnateur du *Regroupement des organismes sans but lucratif en péril*;

M. André Cardinal,
Projet Montréal

M. Louis Langevin,
Ligue des propriétaires de Montréal

M. Michel St-Pierre,
Citoyen

Mme Émilie Thuillier,
Citoyenne

Membres du conseil municipal

M. André Bélisle,
Conseiller de ville
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Richard Bergeron,
Conseiller de ville
Arrondissement Le Plateau–Mont-Royal

M. Nicolas Montmorency,
Conseiller de ville
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Jacqueline Montpetit,
Mairesse d'arrondissement,
Conseillère de Ville
Arrondissement du Sud-Ouest

Mme Claire Saint-Arnaud,
Conseillère de Ville
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve